

Entre 1949 et 1951 le Service International de Recherches a publié un "Catalogue of Camps and Prisons in Germany and German-occupied Territories". Le premier volume a paru en 1949, le deuxième en 1950 et un complément en 1951. Il s'agissait d'un vaste répertoire qui comprenait toutes les catégories de lieux de détention de l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Mais, l'acquisition ininterrompue de nouveaux documents rendit bientôt nécessaire la mise à jour de ce catalogue.

En 1963, la révision du catalogue était en cours de réalisation. C'est à cette époque que le Ministère fédéral des Finances s'enquit auprès du SIR des possibilités de connaître les critères permettant d'assimiler un lieu de détention à un camp de concentration. Cette requête se référait au projet de la deuxième loi relative à l'amendement final de la loi d'indemnisation, promulguée le 14 septembre 1965 et qui précise que le Gouvernement fédéral a pouvoir de déterminer par ordonnance les lieux de détention qui sont à considérer comme camps de concentration. Les lieux de détention concernés dépendaient en particulier du groupe d'offices D de l'office central des affaires administratives et économiques de la SS (SS-WVHA).

Le SIR proposa donc au Ministère fédéral des Finances une liste des camps de concentration et de leurs commandos. Une liste des lieux de détention que gérât le groupe d'offices D de l'office central des affaires administratives et économiques de la SS fut établie conformément au texte de la loi. Cette liste comprenait, non seulement les lieux de détention qui étaient situés sur le territoire du IIIe Reich mais également dans les territoires occupés.

Cependant, le SIR estima qu'il convenait de recenser également les autres catégories de lieux de détention qui dépendaient du Reichsführer-SS Himmler, ainsi que les camps disciplinaires de l'Emsland en raison de leur caractère spécifique. C'est pour cette raison qu'il rédigea le "Répertoire provisoire des camps de concentration et de leurs commandos extérieurs ainsi que d'autres lieux de détention dépendant du Reichsführer-SS en Allemagne et dans les territoires occupés par elle", paru en allemand sous le titre "Vorläufiges Verzeichnis der Konzentrationslager und deren Außenkommandos sowie anderer Haftstätten unter dem Reichsführer-SS in Deutschland und deutsch besetzten Gebieten (1933-1945)". Comme on le voit, ce répertoire provisoire a été rédigé en premier lieu, à l'intention des victimes de la persécution et ceci dans le but d'accélérer la procédure d'indemnisation.

En publiant ce répertoire provisoire, le SIR était conscient des lacunes qu'il ne pouvait manquer de présenter du fait de l'hétérogénéité d'une documentation incomplète et de la nécessité d'y apporter ultérieurement au fur et à mesure de la découverte et de l'exploitation d'archives nouvelles, un complément non seulement pour certains camps, mais encore pour toutes les catégories de lieux de détention. C'est donc intentionnellement que la désignation "provisoire" fut employée. En effet, seule la documentation dont disposait le SIR avait pu être exploitée. Or, l'on était convaincu que divers autres services d'archives détenaient une documentation importante qui permettrait d'enrichir la première version de ce répertoire.

En insistant sur le caractère fragmentaire de sa documentation, le SIR avait espéré que les lecteurs avertis lui signaleraient l'existence de documents inconnus ou lui

fourniraient des indications propres à faire découvrir de nouveaux documents. La réaction n'a pas été celle que l'on attendait. Très rares sont ceux qui se manifestèrent.

Le SIR n'en multiplia pas moins ses efforts pour compléter ses archives et il réussit à acquérir une volumineuse documentation répertoriée dans ses rapports annuels d'activité. L'exploitation en a été féconde et a permis de découvrir de nouveaux lieux de détention ainsi que des renseignements fort utiles sur de nombreux camps. Il a été ainsi possible de déterminer l'existence de 7 camps de concentration de la période qui a précédé la guerre (entre 1933 et 1939), ainsi que de 77 commandos extérieurs et de 9 sous-commandos de camps de concentration du temps de guerre. A ces nouveaux lieux de détention, il faut ajouter des lieux de détention déjà connus, mais à propos desquels il a été constaté que l'on y incarcérait aussi bien des femmes que des hommes. Il s'agit de 5 camps de concentration de la période d'avant-guerre et de 14 commandos extérieurs de camps de concentration du temps de guerre pour hommes dans lesquels étaient également incarcérées des femmes, ainsi que de 10 commandos extérieurs de femmes dans lesquels on trouvait également des hommes.

De plus, des informations de la plus haute importance - par exemple les dates d'ouverture ou la première mention d'un lieu de détention donné et les dates de fermeture ou la dernière mention, les dates d'évacuation, de libération ou d'occupation - ont permis de modifier les données relatives à 10 camps de concentration de la période d'avant-guerre et celles relatives à plus de 600 commandos extérieurs et sous-commandos de camps de concentration du temps de guerre. Des rectifications moins significatives - telles que le nom de l'employeur, la nature du travail effectué, la nature des lieux de détention, ainsi que divers autres renseignements - ont pu être insérés pour plus de 100 commandos extérieurs et sous-commandos de camps de concentration du temps de guerre.

Des faits analogues ont été découverts pour d'autres catégories de lieux de détention. C'est ainsi que le nombre connu des camps pour juifs hongrois dans les circonscriptions du Bas-Danube, du Haut-Danube, de la Styrie et de Vienne qui, en 1969, était de 38, est actuellement de 223; le nombre des camps de travaux forcés pour juifs, qui était de 769, s'élève maintenant à 941; pour les camps de détention de police dans les territoires occupés, le nombre passe de 53 à 64; les camps d'éducation au travail s'élevaient à 94, on en compte maintenant 124; pour le camps spécial SS de Hinzert, le nombre des commandos extérieurs et des camps de détention de police qui lui sont subordonnés est passé de 19 à 22; celui des camps de protection de la jeunesse avec leurs commandos extérieurs de 5 à 8 et celui des camps disciplinaires de l'Emsland de 30 à 36. Les commandos de Theresienstadt et de Litzmannstadt n'étaient pas connus du SIR en 1969. Depuis lors, on a pu déterminer l'existence de 9 commandos du ghetto de Theresienstadt et un commando du ghetto de Litzmannstadt.

Une nouvelle catégorie de camps a pu être insérée dans ce Répertoire. Il s'agit des camps d'éducation installés dans des entreprises. Pour cette catégorie de camps, le SIR ne disposait que de rares documents. Actuellement, il est possible de déterminer que 105 camps de ce genre ont existé pendant la guerre.

Cela représente 525 nouveaux camps auxquels s'ajoutent les 93 nouveaux camps de concentration et leurs commandos, soit en tout 618 nouveaux lieux de détention.

L'examen systématique de la nouvelle documentation acquise au cours de ces dernières années, a permis d'apporter plusieurs compléments d'informations, ainsi que des précisions et des modifications dans la description des différentes catégories.

En raison de ces nombreux changements, il a été décidé de renoncer à la publication d'un deuxième volume - dont l'usage aurait été par trop malaisé - et de procéder à une refonte complète de l'édition provisoire.

Il a paru indispensable de faire figurer dans les versions française et anglaise des explications détaillées sur certains termes, organisations et divers services administratifs et de fournir une explication des expressions et de la terminologie très particulière de l'époque du IIIe Reich.

Malgré l'ampleur des nouveaux documents acquis au cours des dernières années, on ne saurait prétendre qu'il s'agit d'un répertoire exhaustif. Il est fort possible que dans l'avenir des documents de l'époque concentrationnaire soient découverts dans différents pays.

Il est agréable de constater que dans le cadre des recherches de documents, le SIR a été aidé par plusieurs services d'archives, autorités, institutions, organisations, ainsi que par des particuliers qui ont mis à la disposition du SIR la documentation dont il a été question.

Le SIR exprime ses remerciements sincères à tous ceux qui - dans le domaine de l'acquisition de nouveaux documents - l'ont grandement assisté, certains depuis de nombreuses années déjà.

Ces généreux donateurs acceptent, en témoignage de notre profonde gratitude, que leur nom figure dans le présent Répertoire :

- Amicale Internationale de Neuengamme, Hamburg
- Amt der Niederösterreichischen Landesregierung
- Landesamtsdirektion-, Wien
- Arbeits- und Sozialbehörde, Hamburg

- Berlin Document Center, Berlin
- Bezirksvorsteher des 20. Bezirks der Stadt Wien, Wien
- British Embassy, Bonn
- Bundesarchiv, Koblenz
- Bundesministerium der Finanzen, Bonn
- Bundespolizeikommissariat, St. Pölten
- Centre de Documentation Juive Contemporaine, Paris
- Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea, Milano
- Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, Paris
- Comité International des Camps, Wien
- Compensation Treuhand GmbH, Frankfurt/Main
- Dokumentationsarchiv des Österreichischen Widerstandes, Wien
- Forschungsstelle für die Geschichte des Nationalsozialismus, Hamburg
- Główna Komisja Badania Zbrodni Hitlerowskich w Polsce, Warszawa
- Hessisches Hauptstaatsarchiv, Wiesbaden
- Hoofdbestuur van het Nederlandsche Roode Kruis, 's-Gravenhage
- Institut für Zeitgeschichte, München
- Institut za Savremenu Istoriju, Beograd
- Internationale Lagergemeinschaft des KL Neuengamme, Hamburg
- Justizvollzugsanstalt Karlsruhe, Zweiganstalt Kislau
- Justizvollzugsanstalt Lingen I
- KZ-Museum Dachau, Dachau

- Landeswohlfahrtsverband Hessen - Jugendheim Fuldaatal -, Guxhagen
- Landschaftsverband Westfalen-Lippe, Münster
- Ministère de la Santé Publique et de la Famille, Bruxelles
- Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Paris
- Ministère d'Etat - Commissariat à la Résistance, Luxembourg
- Niedersächsisches Hauptstaatsarchiv, Hannover
- Oberlandesgericht, Stuttgart
- Památník Terežín, Terežín
- Państwowe Muzeum w Oświęcimiu, Oświęcim-Brzezinka
- Riksarkivet, Oslo
- Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie, Amsterdam
- Savez Jevrejskih Opstina Jugoslavije, Beograd
- Senator für Arbeit -Landesamt für Wiedergutmachung-, Bremen
- Staatsanwaltschaft bei dem Landgericht, Hamburg
- Stadtarchiv, Mannheim
- Svaz Protifašistických Bojovníků, Sekretariát Ústředního Výboru, Praha
- United Restitution Organization, Central Office, Frankfurt/Main
- Yad Vashem Martyrs' and Heroes' Remembrance Authority, Jerusalem
- Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltungen, Ludwigsburg

- et les autorités municipales et communales :
Altenmarkt a.d. Triesting, Altlichtenwarth, Amaliendorf-Aalfang, Amstetten, Bad Vöslau, Bärnkopf, Bernhardsthal, Bockfliess, Brand-Nagelberg, Ebergassing, Ebreichsdorf, Flossenbürg, Gaming, Gemünd, Gmünd, Göstling, Gramatneusiedl, Groß-Enzersdorf, Groß-Harras, Großpertholz, Groß-Siegharts, Guntersdorf, Guntramsdorf, Hardegg, Hausbrunn, Heidenreichstein, Hennersdorf, Herzogenburg, Himberg, Hohenau a.d. March, Hollabrunn, Kautzen, Klein Meisdorf, Klosterneuburg, Krems a.d. Donau, Laxenburg, Meppen, Neudorf, Neulengbach, Neunkirchen, Neusiedl am See, Palterndorf-Dobermannsdorf, Pottendorf, Pulkau, Retzbach, Rossatz i.d. Wachau, Schönbühel-Aggsbach, Schrems, Schwechat, Sonntagsberg, Spitz a.d. Donau, St. Aegy, Stetteldorf, St. Valentin, Ternitz, Traiskirchen, Ulrichskirchen, Untersiebenbrunn, Vöstenhof, Waidhofen, Weitra, Wiener Neustadt, Wolfsgraben, Wullershof, Wulzeshofen, Zelking-Matzleinsdorf

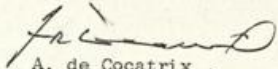
- ainsi que Mademoiselle Marie-Céline de Dorlodot, Chef de la Mission belge auprès du SIR

- et Messieurs :
Paul CERF de Luxembourg, Assistant du Porte Parole, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles; Pierre FASSINA, Directeur interdépartemental et Chef de la Mission française auprès du SIR; Adam GRZASKI, Warszawa; Avocat Dr. Robert M.W. KEMPNER, Frankfurt/Main; Doc. dr hab. Alfred KONIECZNY, Wrocław; Johannes MEISTER, Michelfeld-Kiesberg; Roman OLSZYNA, Klub ZBoWID, Warszawa; Avocat H. ORMOND, Frankfurt/Main; Oberlandesgerichtsrat WERNER, Stuttgart

Ajoutons enfin que si ce Répertoire des Lieux de Dé-tention a pu être publié, nous le devons aux efforts soutenus des collaborateurs spécialisés du SIR, qui pendant de longues années se sont particulièrement voués à une étude aussi vaste que minutieuse. Que soient remerciés

tous ceux qui ont contribué d'une manière décisive à ce long travail et notamment M. Alfred Opitz, Chef des Archives, M. Karlheinz Greulich, Chef de la Section historique, ainsi que les spécialistes de cette section, notamment Mme Eva-Maria Koch et M. Walter Jeck, qui ont mis tout leur savoir et leur courage au service de cette réalisation.

Ce répertoire veut être une contribution à la recherche de la vérité historique. Il est à la disposition de tous les historiens et de tous les hommes de science susceptibles de se pencher sur un problème si délicat pour mieux comprendre l'importance et la fragilité des conditions qui constituent la garantie de la liberté de l'homme.


A. de Cocatrix
Directeur du SIR

